

Stage CFDT-UCR « Le financement de la protection sociale et l'organisation du système social de la garantie d'autonomie et d'accès à la santé »
du 6 au 10 déc. 2021

Responsables du stage : Antonella CORSANI, Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I), Yves VEROLLET et Marie-Solange PETIT (Cfdt-UCR)

	Lundi 6 déc. 2021	Mardi 7 déc. 2021	Mercredi 8 déc. 2021	Jeudi 9 déc. 2021	Vendredi 10 déc. 2021
09 h 00	X	Financement de la protection sociale Michaël ZEMMOUR Économiste (Université Paris 1)	La perte d'autonomie 1- L'organisation institutionnelle et financière de la prise en charge de la perte d'autonomie Roméo FONTAINE (INED)	8H30 L'organisation du système de santé Philippe NATY-DAUFIN Conseiller auprès du président de la CNAM <i>A distance</i>	Santé et numérique N. MAGGI-GERMAIN Juriste (ISST -Université Paris 1)
12 h 30					12h00 - 13h00 Bilan de la session
14h	14h00 – 14H 15 Présentation de l'I.S.S.T.	Les dimensions territoriales du système de santé et leurs évolutions A. CORSANI Socio-économiste, (ISST -Université Paris 1)	2- Les évolutions de la dépendance et la création de la 5e branche Table ronde Stéphane LE BOULER Président du think tank Lisa – Laboratoire d'idées santé autonomie www.lisa-lab.org	Les Maisons de santé pluri professionnelles (MSP) Anne MOYAL Sociologue (SciencesPo)	X
17 h 00 - 17 h 30	14h15 – 17H30 Finances publiques : les principaux repères Philippe LE CLEZIO (Chargé de mission auprès de la confédération Cfdt)				

PRÉSENTATION DE LA SESSION

Le public

Ce stage s'adresse aux membres du bureau confédéral de l'UCR qui sont en responsabilité depuis deux ans. La session rassemblera 23 ou 24 personnes qui, a priori, devraient toutes la suivre dans les locaux de l'ISST.

Les objectifs de la formation

Cette formation vise avant tout à apporter des connaissances sur deux grandes questions sociales : celle de l'accès à la santé et celle de la prise en charge de la dépendance/l'accès à l'autonomie des personnes retraitées.

Dans cette perspective, l'un des objectifs prioritaires du stage est de permettre aux participants de mieux saisir les termes du débat et les enjeux économiques et institutionnels autour du financement de la protection sociale. Une attention toute particulière sera portée au contexte nouveau lié à la pandémie et à son impact sur les finances publiques et, plus largement, sur l'organisation du système de santé.

Au-delà de la seule acquisition de connaissances, il s'agit de nourrir la réflexion syndicale autour du financement des politiques publiques, de l'évolution de la protection sociale et de quelques grands enjeux sanitaires (dépendance, démographie médicale, etc.).

Le contenu de la formation

La session est découpée en deux parties : la première partie que l'on pourrait qualifier de « macro économique » porte sur le financement de la protection sociale et sur la dimension territoriale du système de santé. La deuxième partie traite des questions méso-sociales de la prise en charge de la perte d'autonomie et de l'accès à la santé.

⇒ Lundi

- Matin : la session commencera par une présentation de l'ISST et du thème de la formation. Elle sera suivie d'un tour de table permettant aux stagiaires d'exposer leurs attentes par rapport à la formation.
- Après-midi : l'intervention de cadrage permettra de donner aux stagiaires des clés de compréhension et d'analyse des finances publiques afin de les aider à mieux saisir les réformes à venir.

⇒ Mardi :

- Matin : en lien avec la précédente intervention, sera abordée la question du financement de la protection sociale, tant au niveau de ses enjeux que de ses évolutions.
- Après-midi : cette demi-journée sera consacrée aux dimensions territoriales du système de santé et à l'analyse de leurs évolutions. Plus particulièrement, il s'agira d'analyser, d'une part, la territorialisation de l'offre de soins ; d'autre part, la tension entre universalité et adéquation de l'action publique face à la diversité des territoires de santé.

⇒ Mercredi : cette journée sera entièrement consacrée à la question de la perte d'autonomie

- Matin : une présentation sera faite de l'organisation institutionnelle et financière de la prise en charge de la perte d'autonomie afin de permettre aux stagiaires d'en comprendre la

structuration et les enjeux. Une attention sera portée à la dimension territoriale de la question de la perte d'autonomie.

- après-midi : faisant suite de cet état des lieux, la question de la perte d'autonomie sera traitée sous un angle plus prospectif. Sera en particulier abordée, dans le cadre d'une table ronde entre les participants et l'intervenant, la question de la création de la cinquième branche de la sécurité sociale et de ses effets, notamment sur l'organisation institutionnelle. Le projet de loi à venir sur la dépendance sera également intégré dans cette présentation.

⇒ **Jeudi :**

- Matin : l'intervention portera sur l'organisation du système de santé, tant au niveau de ses aspects techniques que des réformes en termes d'organisation du système de soins, de négociations avec les professionnels de santé ou encore de réponses aux déserts médicaux.
- Après-midi : à travers son travail sur les maisons de santé pluri-professionnelles en France, l'intervenante abordera la question des enjeux de la médecine collaborative et de la démographie médicale.

⇒ **Vendredi**

- Matin : la matinée permettra d'ouvrir la session sur une dimension plus prospective au travers de la question de la place du numérique dans la santé. Seront abordées des questions aussi diverses que l'utilisation des données numériques, des algorithmes dans l'aide au diagnostic, la place de la médecine prédictive, de la téléconsultation.

FIN DE LA SESSION : 13 h